

Une couche lavable remplace 230 couches jetables!

Saviez-vous qu'un bébé se fera changer de couche en moyenne 6 000 fois et produira près d'une tonne de couches avant d'atteindre le stade de la propreté?

Au Québec seulement, c'est près de 4 millions de couches jetables qui sont enfouies chaque jour, ce qui équivaut à 60 000 tonnes de déchets par année qui demanderont jusqu'à 500 ans avant de se décomposer!

Voilà pourquoi votre municipalité, en collaboration avec la MRC de Marguerite-D'Youville, poursuit son programme de subvention pour l'achat de couches lavables, et ce, afin de diminuer le tonnage de déchets envoyés aux sites d'enfouissement.



Critères d'admission

Être résident de la municipalité où la demande est acheminée (territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville).

Avoir un bébé âgé de moins de 12 mois au moment de faire la demande.

Fournir les **pièces justificatives**.

Pièces justificatives

Preuve de résidence avec adresse complète (copie du permis de conduire, du compte de taxes ou d'une facture de service public, etc.).

Preuve d'achat en date de l'année 2021 ou 2022 pour, au minimum, un ensemble de 20 couches lavables incluant les inserts absorbants.

Preuve de naissance de l'enfant (copie du certificat de naissance).

Formulaire d'inscription

À présenter à votre municipalité

Nom du parent : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Signature : _____

Date : _____

Contrat d'engagement

Je, _____
m'engage à utiliser les couches lavables acquises en collaboration avec ma municipalité et la MRC de Marguerite-D'Youville pendant la période complète durant laquelle mon enfant portera des couches.

Ce _____ jour de 20 __

À _____

Signature: _____

Comment faire une demande de subvention?

Lorsque les critères d'admission sont respectés, remplir le formulaire d'inscription et vous présenter à l'hôtel de ville de votre municipalité avec les pièces justificatives en mains. Les documents peuvent aussi être envoyés par la poste à votre hôtel de ville (voir au verso).

À qui s'adresse la subvention?

Aux parents d'un bébé âgé de moins de 12 mois, au moment de faire la demande et qui habitent sur le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville.



Pour obtenir plus d'information

Communiquez avec votre municipalité ou avec la MRC.

Calixa-Lavallée

771, de la Beauce, JOL 1A0
450 583-6470
info@calixa-lavallee.ca

Contrecoeur

5000, Marie-Victorin, JOL 1C0
450 587-5901
reception@ville.contrecoeur.qc.ca

Saint-Amable

575, Principale, JOL 1N0
450 649-3555
ville@st-amable.qc.ca

Sainte-Julie

1580, du Fer-à-Cheval, J3E 2M1
450 922-7111
clientele@ville.sainte-julie.qc.ca

Varenes

175, Sainte-Anne, J3X 1T5
450 652-9888
citoyens@ville.varenes.qc.ca

Verchères

581, Marie-Victorin, JOL 2R0
450 583-3307
mairie@ville.vercheres.qc.ca

COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉ



Programme de subvention
2022

100 \$ par enfant



MRC de
Marguerite-D'Youville

609, route Marie-Victorin
Verchères (Québec) JOL 2R0
450 583-3301, poste 2
www.margueritedyouville.ca



MRC de
Marguerite-D'Youville